



## **L'Observatoire National des Biosimilaires : de nouveaux outils pour accompagner les patients et leur parcours ambulatoire avec les pharmaciens d'officine dans la délivrance de biosimilaires.**

**À l'écoute des patients, crée par les patients**, l'Observatoire National des Biosimilaires (ONB) a lancé une première enquête en 2020 auprès des populations de patients ce qui a permis de faire émerger le besoin d'information et d'accompagnement des patients dans leur traitement par médicaments biosimilaires.

Faire émerger et faire savoir les attentes et l'expérience patient dans le champ des biosimilaires auprès des pharmaciens, interlocuteurs de proximité, et leur permettre d'y répondre c'est un des objectifs de l'observatoire national des biosimilaires. Ceci a permis aux membres de l'ONB de contribuer à la rédaction d'une Charte d'engagement autour de bonnes pratiques de dispensation des biosimilaires, à destination des pharmaciens. Ce premier outil, réalisé avec le soutien de la Société Française des Sciences Pharmaceutiques Officinales (SFSPPO), a vocation à guider les pharmaciens, notamment dans le cadre du développement de nouvelles missions officinales autour des médicaments biosimilaires, dont peut-être la substitution sous conditions de certaines molécules, afin de se conformer et s'adapter à la décision politique.

La Charte s'intègre dans **une démarche qualité à l'officine**, et engage les pharmacies et groupements signataires sur le respect de 7 points clés en matière d'information, de suivi et d'accompagnement des patients traités par biosimilaires. Ces bonnes conduites à tenir se fondent sur les attentes et besoins des patients et ont pour objectif de recueillir l'accord du patient pour un suivi personnalisé avec son pharmacien, et de favoriser l'adhésion au traitement et la bonne observance. Elles s'articulent ainsi autour de la formation des équipes officinales, de l'information (notamment sur les dispositifs d'injection et leur utilisation) ou encore de la coordination entre les différents acteurs du parcours de soin. Le lancement de la Charte par l'Observatoire a suscité un véritable engouement. Plus de 17 500 officines représentées par une cinquantaine de groupements sont ainsi déjà signataires, témoin de la volonté des pharmaciens de s'engager qualitativement dans le développement des

médicaments biosimilaires. Cette réussite démontre également l'intérêt de porter plus fortement les attentes et besoins des malades auprès des professionnels de santé.

**Encouragé par ces résultats, l'ONB s'appuyant sur la voix des patients, va désormais aller plus loin en codéveloppant dans les mois qui viennent avec des représentants de la profession une formation agréée DPC sur les médicaments biosimilaires.** L'objectif est de co-construire une formation qui valorise l'interprofessionnalité et l'implication des patients dans la délivrance de ces médicaments. Ce référentiel sera mis à la disposition de l'ensemble des organismes de formation, qui pourront le décliner et en demander le financement individuellement.

L'ONB, de part ces initiatives, souhaite poursuivre ses actions en co-construction entre professionnels de santé et patients pour proposer des améliorations dans les parcours en ville et à l'hôpital.

Dès maintenant, retrouvez-nous sur toutes nos actualités de l'ONB sur :  
[www.observatoirenationaldesbiosimilaires.fr](http://www.observatoirenationaldesbiosimilaires.fr)

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :  
Marie-Hélène Brun, *Agence Conseil Santé Bcombrun*  
0662173144  
marie-helene@bcombrun.com